

Procès-verbal de la séance du Bureau du 10 juin 2013

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président Désignation d'un secrétaire de séance Appel nominal Adoption des procès-verbaux des Bureaux des 15 avril et 13 mai 2013		(p. (p. (p. (p.	7) 7) 7) 7)
N°B-2013-4200	Albigny sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain et d'un bâtiment dépendant d'une propriété située 16, chemin Notre Dame et appartenant à Mme Colette Billiar -	(p.	7)
N°B-2013-4201	Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 13, rue Georges Clémenceau et appartenant aux établissements Mazarian-Verover SA -	(p.	7)
N°B-2013-4202	Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°142 et 326 de la copropriété Terraillon, situés au 29, rue Guillermin et appartenant à M. et Mme Zeki et Hediye Karauzum -	(p.	7)
N°B-2013-4203	Bron - Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un parking formant respectivement les lots n°1245, 1155 et 1435 de la copropriété Terraillon, situés au 5, rue Jules Védrines et appartenant à Mme Anne-Florence Bui Nguyen -	(p.	7)
N°B-2013-4204	Champagne au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Docteur Jean Sauzay - boulevard de la République et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -	(p.	7)
N°B-2013-4205	Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 6 bis, rue Wilson et appartenant à Mme Maria Maio -	(p.	7)
N°B-2013-4206	Décines Charpieu - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées route de Vaulx et appartenant au Département du Rhône -	(p.	7)
N°B-2013-4207	Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 41, rue Danton et appartenant aux consorts Fergane -	(p.	7)
N°B-2013-4208	Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 5, rue Camille Desmoulins et appartenant à monsieur Franck Liaudet et madame Delphine Gonzalez -	(p.	7)
N°B-2013-4209	Fontaines Saint Martin - Acquisition d'un terrain situé lieu-dit Les Cotes et appartenant à M. et Mme Daviet Philippe -	(p.	7)
N°B-2013-4210	Givors - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Fleury Neuvesel et appartenant à la Ville -	(p.	7)
N°B-2013-4211	Jonage - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Hector Berlioz et boulevard Louis Pradel et appartenant au lotissement La Patelière - Abrogation des délibérations n°83-0328 et 83-0334 du Conseil du 2 4 octobre 1983 -	(p.	7)
N°B-2013-4212	Lyon 5°- Acquisition, à titre gratuit, d'une parc elle de terrain située 84, rue du Commandant Charcot et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat -	(p.	7)
N°B-2013-4213	Lyon 8°- Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées route de Vienne et appartenant à la société Nohao Aménagement -	(p.	7)
N°B-2013-4214	Lyon 8°- Mise en demeure d'acquérir un tènement s itué 33, rue Marius Berliet et appartenant aux consorts Laissus - Renoncement à l'acquisition -	(p.	7)

N°B-2013-4215	Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées place Jean Monnet et appartenant à la Commune -	(p.	8)
N°B-2013-4216	Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue La Fontaine et appartenant à la Commune -	(p.	8)
N°B-2013-4217	Mions - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées rue Arthur Rimbaud et appartenant à la société Patrice Briois Immobilier - Décision modificative à la décision n°B-2006-4471 du Bureau du 4 septembre 2006 -	<i>(p.</i>	8)
N°B-2013-4218	Mions - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Charbonnier et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Fer à cheval -	(p.	8)
N°B-2013-4219	Pierre Bénite - Acquisition d'un terrain bâti situé 85, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à M. Le Perff Jacques -	(p.	8)
N°B-2013-4220	Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située lieu-dit Les Culattes et appartenant à M. Grumel Paul -	(p.	8)
N°B-2013-4221	Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 76, chemin de Moly et appartenant aux époux Rotivel -	(p.	8)
N°B-2013-4222	Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 78 bis, chemin de Moly et appartenant aux époux Rolland -	(p.	8)
N°B-2013-4223	Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Saint Bonnet de Mûre et appartenant à Mme Jacomin Juliette -	(p.	8)
N°B-2013-4224	Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Rouget de l'Isle et appartenant à la Commune -	(p.	8)
N°B-2013-4225	Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située avenue Gabriel Péri et appartenant au Département du Rhône -	(p.	8)
N°B-2013-4226	Villeurbanne - Acquisition des lots 21 et 3 de l'ensemble immobilier en copropriété situé 2, rue Jean Bourgey et appartenant à madame Yvette Bentoumi -	(p.	8)
N°B-2013-4227	Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 6, rue Jean Novel et appartenant aux Hospices civils de Lyon -	(p.	8)
N°B-2013-4228	Caluire et Cuire - Déclassement en volume et cession de plusieurs parties du domaine public communautaire situées rue Edouard Branly, rue Paul Painlevé, place Calmette et square Abbé Edouard Desgeorges - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrains nu et d'un volume situés rue Pasteur et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Autorisation de dépôt d'un permis de construire -	(p.	9)
N°B-2013-4229	Lissieu - Cession à la SARL SF Immo 12, d'un terrain nu situé aux lieudits Roty et Braille -	(p.	8)
N°B-2013-4230	Lyon 2°- Cession à Habitations modernes et familiales (HMF) de 2 immeubles situés 23 et 25, cours de Verdun -	(p.	8)
N°B-2013-4231	Lyon 2°- Reconversion du site de l'Hôtel Dieu - Déclassement en volume et cession aux Hospices civils de Lyon (HCL) d'une partie du domaine public communautaire située quai Jules Courmont -	(p.	9)
N°B-2013-4232	Lyon 3°- Déclassement et cession, à titre gratuit à la Ville de Lyon, d'une partie du domaine public communautaire située 58, rue Saint-Maximin -	(p.	9)
N°B-2013-4233	Lyon 7°- Cession à la Foncière Aguettant de 5 par celles de terrain situées à l'angle du quai Fillon et de la rue Alexander Fleming - Déclassement du domaine public communautaire d'une partie de la parcelle cadastrée CK 36 pour une surface de 28 mètres carrés -		Q)
	partie de la parcelle cadastree CN 30 pour une surface de 20 metres carres -	(p.	8)
N°B-2013-4234	Lyon 9°- Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-3985 du Bureau du 11 mars 2013 -		,
N°B-2013-4234 N°B-2013-4235	Lyon 9°- Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-3985 du	(p.	8) 8)
	Lyon 9°- Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-3985 du Bureau du 11 mars 2013 - Meyzieu - Cession à la SCI DJC d'un terrain situé 7, boulevard Monge - Sathonay Camp - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Castellane - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire et cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de la parcelle cadastrée AE 542 située à l'angle de l'avenue Félix Faure et du boulevard Castellane - Abrogation de la décision n°B-2013-3949 du Bureau du	(p.	8) 8)
N°B-2013-4235	Lyon 9°- Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-3985 du Bureau du 11 mars 2013 - Meyzieu - Cession à la SCI DJC d'un terrain situé 7, boulevard Monge - Sathonay Camp - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Castellane - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire et cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de la parcelle cadastrée AE 542 située à l'angle de l'avenue Félix	(p.	8)
N°B-2013-4235 N°B-2013-4236 N°B-2013-4237	Lyon 9°- Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-3985 du Bureau du 11 mars 2013 - Meyzieu - Cession à la SCI DJC d'un terrain situé 7, boulevard Monge - Sathonay Camp - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Castellane - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire et cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de la parcelle cadastrée AE 542 située à l'angle de l'avenue Félix Faure et du boulevard Castellane - Abrogation de la décision n°B-2013-3949 du Bureau du 11 février 2013 - Vénissieux - Cession, à la société SCCV ELLA, de parcelles de terrain situées dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Amstrong -	(p.	8) 8)
N°B-2013-4235 N°B-2013-4236	Lyon 9°- Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-3985 du Bureau du 11 mars 2013 - Meyzieu - Cession à la SCI DJC d'un terrain situé 7, boulevard Monge - Sathonay Camp - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Castellane - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire et cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de la parcelle cadastrée AE 542 située à l'angle de l'avenue Félix Faure et du boulevard Castellane - Abrogation de la décision n°B-2013-3949 du Bureau du 11 février 2013 - Vénissieux - Cession, à la société SCCV ELLA, de parcelles de terrain situées dans la zone	(p. (p. (p.	8) 8)
N°B-2013-4235 N°B-2013-4236 N°B-2013-4237	Lyon 9°- Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Abrogation de la décision n°B-2013-3985 du Bureau du 11 mars 2013 - Meyzieu - Cession à la SCI DJC d'un terrain situé 7, boulevard Monge - Sathonay Camp - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Castellane - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire et cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de la parcelle cadastrée AE 542 située à l'angle de l'avenue Félix Faure et du boulevard Castellane - Abrogation de la décision n°B-2013-3949 du Bureau du 11 février 2013 - Vénissieux - Cession, à la société SCCV ELLA, de parcelles de terrain situées dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Amstrong - Lyon 3°- Prolongation de la durée du bail emphyté otique au profit de la SCI SEPR-AFPIA de la partie sud du tènement immobilier communautaire situé à l'angle des 49, rue Feuillat et	(p. (p. (p. (p.	8) 8) 9) 8)

N°B-2013-4241	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations -	(p.	13)
N°B-2013-4242	Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations -	(p.	13)
N°B-2013-4243	Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'Habitat (OPH) Villeurbanne est habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -	(p.	13)
N°B-2013-4244	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -	(p.	13)
N°B-2013-4245	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n°B-2013-4162 du Bureau du 13 mai 2013 -	(p.	13)
N°B-2013-4246	Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -	(p.	13)
N°B-2013-4247	Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -	(p.	13)
N°B-2013-4248	Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -	(p.	13)
N°B-2013-4249	Accompagnement à la création de la Métropole de Lyon - Volet ressources : transferts liés à la création de la Métropole - Autorisation de signer un marché subséquent suite à une procédure d'appel d'offres de l'accord-cadre -	(p.	13)
N°B-2013-4250	Travaux de maintenance du réseau d'assainissement - Lots n°1 à 18 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -	(p.	14)
N°B-2013-4251	Maintenance Gestion des réclamations et du courrier (GRECO) et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -	(p.	14)
N°B-2013-4252	Maîtrise d'oeuvre sociale pour l'habitat spécifique sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	15)
N°B-2013-4253	Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Hach Lange installée sur divers sites de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence et publicité - Autorisation de signer le marché -	(p.	14)
N°B-2013-4254	Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et réalisation de prestation de maintenance sur les équipements des véhicules hydrocureurs de marque RIVARD - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée sans mise en concurrence avec l'entreprise Rivard -	(p.	14)
N°B-2013-4255	Maintenance et assistance technique sur les équipements auxiliaires de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-Sud - 5 lots - Autorisation de signer les lots n°1, 3 et 5 à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	15)
N°B-2013-4256	Réalisation et réparation de matériels spécifiques pour le traitement des eaux usées - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché -	<i>(p.</i>	14)
N°B-2013-4257	Services de téléphonie mobile, y compris messagerie et transmission de données mobile, fourniture et maintenance des terminaux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence -	(p.	14)
N°B-2013-4258	Reprise des papiers et des cartons provenant des déchèteries - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	<i>(p.</i>	15)
N°B-2013-4259	Interventions en astreinte sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	12)
N°B-2013-4260	Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Marché subséquent pierre - Autorisation de signer le marché -	(p.	12)
N°B-2013-4261	Etudes d'opportunité et de fonctionnement pour la création, la modification et la conception des aménagements des carrefours à feux sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appels d'offres ouvert -	(p.	9)
N°B-2013-4262	Feyzin - Aménagement du Carré Brûlé - Tranche 2 - Marché n°3 : plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	9)
N°B-2013-4263	Fleurieu sur Saône - Requalification du Centre Bourg - Travaux de voirie et de béton désactivé - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	10)
N°B-2013-4264	Givors - Grigny - Exploitation des déchèteries de Givors et de Grigny et du quai de transfert des déchets ménagers de Givors - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	15)

N°B-2013-4265	Lyon 4°- Aménagement de la Place des Tapis - Marc hé n°1 : voirie-eaux pluviales - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	10)
N°B-2013-4266	Lyon 4°- Aménagement de la Place des Tapis - Marc hé n°3 : Espaces verts et mobilier urbain - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	10)
N°B-2013-4267	Lyon 4°- Aménagement de la Place des Tapis - Marc hé n°5 : Revêtement en béton - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	
N°B-2013-4268	Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	16)
N°B-2013-4269	Vaulx en Velin - Aménagement Péri-Allende - Tranches B et D - Marché n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	10)
N°B-2013-4270	Vaulx en Velin - Aménagement Péri-Allende - Tranches B et D - Marché n°3 : plantations - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	10)
N°B-2013-4271	Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE), tronçon La Soie - marché n°4 : Travaux de réseaux secs - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	10)
N°B-2013-4272	Vénissieux - Requalification du chemin du Charbonnier - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	10)
N°B-2013-4273	Villeurbanne - Secteur Grandclément 1 - Aménagement - Mission d'expertise d'études et de conseils - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	16)
N°B-2013-4274	Marché de maintenance des analyseurs en continu des effluents gazeux de l'usine de traitement de valorisation énergétique Lyon-Sud et fourniture de pièces de rechange - Autorisation de signer un avenant de transfert au profit de la société SICK -	(p.	16)
N°B-2013-4275	Levages et manutention avec opérateur - Autorisation de signer l'avenant de transfert au profit de la Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) FOSELEV Rhône-Alpes -	(p.	14)
N°B-2013-4276	Lyon 7°- Parc Blandan - Entités esplanade et douves - Aménagement - Lot n°2 : structures métalliques-serrurerie - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -	(p.	16)
N°B-2013-4277	Lyon 7°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Bon La it - Mandat travaux primaires - Requalification des rues Félix Brun et Clément Marot - Lot n°2 : éclairage-équipement - Autorisation de signer l'avenant de transfert au profit de la société Colas Rhône-Alpes Auvergne -	(p.	16)
N°B-2013-4278	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer un avenant à la convention de mécénat entre Vinci construction, Pitance, CBR et la Communauté urbaine de Lyon -	<i>(p.</i>	16)
N°B-2013-4279	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat entre Veolia eau et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	16)
N°B-2013-4280	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet Art public - Approbation de l'avenant à la convention de mécénat entre Espace expansion groupe Unibail Rodamco et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	16)
N°B-2013-4281	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9°- Lyon 5°- Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4°- Lyon 1er - Lyon 2°- Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat entre Electricité de France (EDF) et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)
N°B-2013-4282	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat entre Apicil Prévoyance et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)

N°B-2013-4283	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat Club des partenaire entre Rhône Saône Développement et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)
N°B-2013-4284	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Approbation de l'avenant à la convention de mécénat entre Cardinal Investissement et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)
N°B-2013-4285	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat Club des partenaires entre Serge Ferrari SA et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)
N°B-2013-4286	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre La Poste et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)
N°B-2013-4287	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre la société Vicat et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)
N°B-2013-4288	Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9°- Lyon 5°- Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4°- Lyon 1er - Lyon 2°- Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat Club des partenaires entre la société Tarvel et la Communauté urbaine de Lyon -	(p.	17)
N°B-2013-4289	Opération numéro vert ambroisie - Attribution d'une subvention au Département du Rhône pour l'année 2013 - Approbation d'une convention -	(p.	18)
N°B-2013-4290	Bron - Quartier Terraillon - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à la Commune de Bron, aux syndics des copropriétés privées, à Alliade habitat et à l'association Cobra - Approbation de conventions -	(p.	11)
N°B-2013-4291	Bron - Quartier Parilly - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à la Commune de Bron et à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Approbation de conventions -	(p.	12)
N°B-2013-4292	Ecully - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions au Comité de gestion Sources-Pérollier, à Alliade habitat et à la Commune d'Ecully - Approbation de conventions -	(p.	12)
N°B-2013-4293	Fontaines sur Saône - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Approbation d'une convention -	(p.	12)
N°B-2013-4294	Meyzieu - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune de Meyzieu - Approbation d'une convention -	(p.	12)
N°B-2013-4295	Neuville sur Saône - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune de Neuville sur Saône - Approbation d'une convention -	(p.	12)
N°B-2013-4296	Oullins - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution d'une subvention à la Commune - Approbation d'une convention -	(p.	12)
N°B-2013-4297	Pierre Bénite - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, l'OPH du Rhône et à la Commune de Pierre Bénite -	(n	101
N°B-2013-4298	Approbation de conventions - Rillieux la Pape - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à Erilia, Dynacité et à la Commune - Approbation de conventions -	(p.	12) 15)

N°B-2013-4299	Saint Genis Laval - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à Alliade habitat et à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Approbation de conventions -	(p.	12)
N°B-2013-4300	Saint Priest - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à la Commune et aux régies Pautet et Centrale immobilière - Approbation de conventions -	(p.	12)
N°B-2013-4301	Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à Grand Lyon Habitat, Dynacité, ABC HLM, Villeurbanne Est Habitat et la Commune de Vaulx en Velin - Approbation de conventions -	(p.	12)
N°B-2013-4302	Décines Charpieu - Place Stépanavan - Oeuvre d'art : pavé du jardin japonais - Protocole d'accord transactionnel aux fins d'indemnisation au profit de M. Marc Pedoux, sculpteur-plasticien -	(p.	15)
N°B-2013-4303	Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo (Japon) -	(p.	15)
N°B-2013-4304	Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Erévan (Arménie) -	(p.	15)
N°B-2013-4305	Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Dounia Besson pour une mission à Alger (Algérie) -	(p.	15)
N°B-2013-4306	Lyon 5°- Rives de Saône - Débouché de la passerel le du Palais de Justice - Travaux lot n°5 : éclairage public - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -	(p.	17)
N°B-2013-4307	Lyon 5°- Rives de Saône - Débouché de la passerel le du Palais de Justice - Travaux lot n°3 : revêtements de sols et bassins en pierre naturelle - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -	(p.	17)
N°B-2013-4308	Lyon 4°- Caluire et Cuire - Rives de Saône - Amén agement du chemin nature - Travaux lot n°3: ouvrages fluviaux et structures métalliques - Travaux lot n°5: génie végétal confortement de berges - Autorisation de signer 2 avenants n°1 aux marchés publics -	(p.	17)
N°B-2013-4309	Fourniture de denrées alimentaires comprenant un lot équitable -Lot nºl : Fourniture de produits d'épicerie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.	18)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 10 juin 2013 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 3 juin 2013 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT: Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, M. Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés: MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Kimelfeld, Philip (pouvoir à Mme Besson), Arrue, Barge, Passi, Sécheresse, Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin, Frih (pouvoir à M. Darne J.), M. Julien-Laferrière.

Absents non excusés: MM. Daclin, Calvel, Vesco, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

Adoption des procès-verbaux

des Bureaux des 15 avril et 13 mai 2013

M. LE PRESIDENT: Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des Bureaux des 15 avril et 13 mai 2013. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix

(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).

- N° B-2013-4200 Albigny sur Saône Acquisition d'une parcelle de terrain et d'un bâtiment dépendant d'une propriété située 16, chemin Notre Dame et appartenant à Mme Colette Billiar Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4201 Bron Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 13, rue Georges Clémenceau et appartenant aux établissements Mazarian-Verover SA Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4202 Bron Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 142 et 326 de la copropriété Terraillon, situés au 29, rue Guillermin et appartenant à M. et Mme Zeki et Hediye Karauzum Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4203 Bron Acquisition d'un appartement, d'une cave et d'un parking formant respectivement les lots n° 1245,

- 1155 et 1435 de la copropriété Terraillon, situés au 5, rue Jules Védrines et appartenant à Mme Anne-Florence Bui Nguyen Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4204 Champagne au Mont d'Or Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Docteur Jean Sauzay boulevard de la République et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4205 Décines Charpieu Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 6 bis, rue Wilson et appartenant à Mme Maria Maio Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4206 Décines Charpieu Acquisition de 2 parcelles de terrain situées route de Vaulx et appartenant au Département du Rhône Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4207 Décines Charpieu Acquisition d'une parcelle de terrain située 41, rue Danton et appartenant aux consorts Fergane Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4208 Décines Charpieu Acquisition d'une parcelle de terrain située 5, rue Camille Desmoulins et appartenant à monsieur Franck Liaudet et madame Delphine Gonzalez Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4209 Fontaines Saint Martin Acquisition d'un terrain situé lieu-dit Les Cotes et appartenant à M. et Mme Daviet Philippe Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4210 Givors Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Fleury Neuvesel et appartenant à la Ville Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4211 Jonage Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Hector Berlioz et boulevard Louis Pradel et appartenant au lotissement La Patelière Abrogation des délibérations n° 83-0328 et 83-0334 du Conseil du 24 octobre 1983 Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4212 Lyon 5° Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 84, rue du Commandant Charcot et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- \mbox{N}° B-2013-4213 Lyon 8° Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées route de Vienne et appartenant à la société Nohao Aménagement Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- **N° B-2013-4214** Lyon 8° Mise en demeure d'acquérir un tènement situé 33, rue Marius Berliet et appartenant aux consorts

- Laissus Renoncement à l'acquisition Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4215 Meyzieu Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées place Jean Monnet et appartenant à la Commune Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- **N° B-2013-4216** Meyzieu Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue La Fontaine et appartenant à la Commune Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4217 Mions Acquisition de 2 parcelles de terrain situées rue Arthur Rimbaud et appartenant à la société Patrice Briois Immobilier Décision modificative à la décision n° B-2006-4471 du Bureau du 4 septembre 2006 Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4218 Mions Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Charbonnier et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Fer à cheval Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4219 Pierre Bénite Acquisition d'un terrain bâti situé 85, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à M. Le Perff Jacques Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4220 Rillieux la Pape Acquisition d'une parcelle de terrain nu située lieu-dit Les Culattes et appartenant à M. Grumel Paul Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4221 Saint Genis Laval Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 76, chemin de Moly et appartenant aux époux Rotivel Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4222 Saint Genis Laval Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 78 bis, chemin de Moly et appartenant aux époux Rolland Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4223 Saint Priest Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Saint Bonnet de Mûre et appartenant à Mme Jacomin Juliette Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4224 Vaulx en Velin Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Rouget de l'Isle et appartenant à la Commune Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4225 Vaulx en Velin Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située avenue Gabriel Péri et appartenant au Département du Rhône Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -

- N° B-2013-4226 Villeurbanne Acquisition des lots 21 et 3 de l'ensemble immobilier en copropriété situé 2, rue Jean Bourgey et appartenant à madame Yvette Bentoumi Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4227 Villeurbanne Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 6, rue Jean Novel et appartenant aux Hospices civils de Lyon Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4229 Lissieu Cession à la SARL SF Immo 12, d'un terrain nu situé aux lieudits Roty et Braille Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- \mbox{N}° B-2013-4230 Lyon 2° Cession à Habitations modernes et familiales (HMF) de 2 immeubles situés 23 et 25, cours de Verdun Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- \mbox{N}° B-2013-4233 Lyon 7° Cession à la Foncière Aguettant de 5 parcelles de terrain situées à l'angle du quai Fillon et de la rue Alexander Fleming Déclassement du domaine public communautaire d'une partie de la parcelle cadastrée CK 36 pour une surface de 28 mètres carrés Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- $\mbox{N°}$ B-2013-4234 Lyon 9° Cession, à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais Abrogation de la décision n° B-2013-3985 du Bureau du 11 mars 2013 Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4235 Meyzieu Cession à la SCI DJC d'un terrain situé 7, boulevard Monge Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4237 Vénissieux Cession, à la société SCCV ELLA, de parcelles de terrain situées dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) Amstrong Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4238 Lyon 3° Prolongation de la durée du bail emphytéotique au profit de la SCI SEPR-AFPIA de la partie sud du tènement immobilier communautaire situé à l'angle des 49, rue Feuillat et 84, avenue Lacassagne Autorisation de signer l'avenant Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4239 Villeurbanne Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, de l'immeuble situé 23, impasse Million Modification de la décision n° B-2012-3800 du Bureau du 10 décembre 2012 Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- **M. LE PRESIDENT :** Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2013-4200 à B-2013-4227, B-2013-4229 et B-2013-4230, B-2013-4233 à B-2013-4235, B-2013-4237 à B-2013-4239. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Les dossiers d'acquisitions foncières n° B-2013-4201, B-2013-4205, B-2013-4211, B-2013-4212, B-2013-4213, B-2013-4215, B-2013-4216, B-2013-4218, B-2013-4225, B-2013-4227 concernent les Communes de Bron, Décines Charpieu, Jonage, Lyon 5°, Lyon 8°, Meyzieu, Mions, Vaulx en Velin, Villeurbanne. Ce sont des acquisitions foncières de terrains pour une surface de 9 852 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie de proximité. Ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Ensuite les dossiers n° B-2013-4200, B-2013-4204, B-2013-4206, B-2013-4207, B-2013-4208, B-2013-4210, B-2013-4217, B-2013-4221, B-2013-4222, B-2013-4223 et B-2013-4224 concernent des aménagements de voirie de proximité. Ce sont des acquisitions pour une surface totale de 7 155 mètres carrés pour un montant de 143 839 \in .

Le dossier n° B-2013-4219 à Pierre Bénite concerne, dans le cadre de la rénovation urbaine du centre-ville, l'acquisition d'une maison d'habitation avec un local commercial pour un montant de 210 000 \in .

Le dossier n° B-2013-4226 à Villeurbanne concerne, dans le cadre du projet urbain centre-ville, l'acquisition d'un logement, une cave et les parties communes s'y rattachant pour un montant de $160\ 000\ \in$.

Les dossiers n° B-2013-4202 et B-2013-4203 à Bron concernent, dans le cadre de l'ORU Terraillon, l'acquisition de 2 logements, 2 caves, un parking et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 187 000 \in .

Les dossiers n° B-2013-4209 et B-2013-4220 à Rillieux la Pape et Fontaines Saint Martin concernent, dans le cadre de l'aménagement du Ruisseau du Ravin et notamment la réalisation de barrages écréteurs de crues, des acquisitions pour une surface de 957 mètres carrés pour un montant de 7 000 €.

Ensuite des dossiers de cessions foncières, le numéro B-2013-4233 à Lyon 7° concerne, dans le cadre de l'attractivité du Biopôle de Gerland et de la modernisation de l'équipement des laboratoires Aguettant, la cession à la Foncière Aguettant d'un terrain de 10 431 mètres carrés pour un montant de 4 200 000 €.

Le dossier n° B-2013-4229 à Lissieu concerne, dans le cadre de l'extension de la société des Transports Frigorifiques des Monts d'Or, la cession d'un terrain à la SARL SF Immo 12 de 7 429 mètres carrés pour un montant de 89 148 €.

Le dossier n° B-2013-4235 à Meyzieu concerne, dans le cadre de remembrement foncier, la vente à la SCI DJC, d'un délaissé de terrain de 64 mètres carrés pour un montant de 3 200 €.

Le dossier n° B-2013-4237 à Vénissieux concerne, dans le cadre de la ZAC Armstrong, suite à la consultation d'opérateurs, d'une cession à la société SCCV ELLA, d'un terrain de 3076 mètres carrés pour la réalisation de 43 logements en accession libre au prix de 725 254,40 €.

Le dossier n° B-2013-4230 à Lyon 2° concerne, dans le cadre de la réalisation de 20 logements dont 4 en financement prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et 16 en financement prêt locatif à usage social (PLUS), d'une cession à Habitations modernes et familiales, d'un immeuble et d'un terrain. Il s'agit du 23 et 25, cours de Verdun dénommé Hôtel de Nice. Ce bâtiment sera mis à disposition pour 1 € symbolique, les démolitions et travaux étant à la charge du preneur.

Le dossier n° B-2013-4234 à Lyon 9° concerne, suite à consultation d'opérateurs, la cession à la SCI Noaho Résidences dans l'Îlot des Tanneurs des parcelles 11, 13,15 et 17 pour la réalisation de 20 logements et de 4 locaux commerciaux. Il s'agit d'un terrain de 752 mètres carrés pour un montant de 580 000 €.

Le dossier n° B-2013-4238 à Lyon 3°, relatif à la SCI SEPR-AFPIA, concerne une modification de bail emphytéotique consistant à harmoniser les délais de ces baux sur ceux qui ont été faits dernièrement et de passer le bail existant du 1er janvier 2003 qui avait une durée de 50 ans pour lui mettre la même durée que les nouveaux baux qui se termineront le 30 décembre 2080.

Le dossier n° B-2013-4214 à Lyon 8°, concerne un renoncement à mise en demeure d'acquérir des emplacements réservés 22 et 28 suite au renoncement de la Région Rhône-Alpes d'acquérir ces terrains pour l'aménagement du Lycée Colbert.

Le dossier n° B-4239 à Villeurbanne, concerne la modification d'un droit entrée au bail emphytéotique qui avait été approuvé par décision n° B-2012-3800 du Bureau du 10 décembre 2012. Le droit d'entrée était fixé à 725 000 € et dans cette modification, il passerait à 735 000 €.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2013-4228 - Caluire et Cuire - Déclassement en volume et cession de plusieurs parties du domaine public communautaire situées rue Edouard Branly, rue Paul Painlevé, place Calmette et square Abbé Edouard Desgeorges - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrains nu et d'un volume situés rue Pasteur et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Autorisation de dépôt d'un permis de construire - Direction de la voirie -

N° B-2013-4231 - Lyon 2° - Reconversion du site de l'Hôtel Dieu - Déclassement en volume et cession aux Hospices civils de Lyon (HCL) d'une partie du domaine public communautaire située quai Jules Courmont - Direction de la voirie -

 \mbox{N}° B-2013-4232 - Lyon 3° - Déclassement et cession, à titre gratuit à la Ville de Lyon, d'une partie du domaine public communautaire située 58, rue Saint-Maximin - Direction de la voirie -

N° B-2013-4236 - Sathonay Camp - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Castellane - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire et cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) de la parcelle cadastrée AE 542 située à l'angle de l'avenue Félix Faure et du boulevard Castellane - Abrogation de la décision n° B-2013-3949 du Bureau du 11 février 2013 - Direction de la voirie -

N° B-2013-4261 - Etudes d'opportunité et de fonctionnement pour la création, la modification et la conception des aménagements des carrefours à feux sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appels d'offres ouvert - Direction de la voirie -

 N° B-2013-4262 - Feyzin - Aménagement du Carré Brûlé - Tranche 2 - Marché n° 3 : plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4263 - Fleurieu sur Saône - Requalification du Centre Bourg - Travaux de voirie et de béton désactivé - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4265 - Lyon 4° - Aménagement de la Place des Tapis - Marché n° 1 : voirie-eaux pluviales - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4266 - Lyon 4° - Aménagement de la Place des Tapis - Marché n° 3 : Espaces verts et mobilier urbain - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4267 - Lyon 4° - Aménagement de la Place des Tapis - Marché n° 5 : Revêtement en béton - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4269 - Vaulx en Velin - Aménagement Péri-Allende - Tranches B et D - Marché n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4270 - Vaulx en Velin - Aménagement Péri-Allende - Tranches B et D - Marché n° 3 : plantations - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4271 - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE), tronçon La Soie - marché n° 4 : Travaux de réseaux secs - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-4272 - Vénissieux - Requalification du chemin du Charbonnier-Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT: Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2013-4228, B-2013-4231 et B-2013-4232, B-2013-4236, B-2013-4261 à B-2013-4263, B-2013-4265 à B-2013-4267, B-2013-4269 à B-2013-4272. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Le premier dossier n° B-2013-4428 à Caluire et Cuire concerne la résidence Montessuy composée de 292 logements appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône. Compte tenu de la vétusté de la résidence, de sa faible accessibilité aux personnes à mobilité réduite, il a été décidé en pleine concertation avec les locataires et les collectivités partenaires, de démolir les immeubles de l'îlot Ouest et de reconstruire les logements.

C'est dans le respect des orientations d'aménagement inscrites au plan local d'urbanisme que l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, en partenariat avec la Communauté urbaine et la Ville de Caluire et Cuire, a élaboré ce projet.

Ainsi, dans le cadre de ce projet de requalification de la résidence Montessuy, l'OPH du Rhône a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession des espaces publics suivants qui constituent, pour parties, le tènement foncier objet de l'opération :

Elles doivent donc faire l'objet d'une procédure de déclassement préalablement à leur cession. Afin de procéder à ce déclassement, un état descriptif de division en volumes (EDDV) a été établi le 26 novembre 2012 par le Cabinet Perraud & Associés, car il

convient de prendre en compte le passage en tréfonds du tunnel du boulevard périphérique nord de Lyon.

Une enquête technique a été réalisée faisant apparaître la présence de différents réseaux sous ou à proximité immédiate des emprises à déclasser (ERDF, GRDF, France Télécom, éclairage public, réseaux d'assainissement et fourreaux urbains) dont l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône fera son affaire.

Par arrêté n° 2012-07-26-R-0256 du 26 juillet 2012, monsieur le Président de la Communauté urbaine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement qui s'est déroulée du 17 septembre au 1er octobre 2012.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur l'utilité publique du projet. Aux termes de la promesse de vente, la vente des parcelles et des volumes de la Communauté urbaine à l'OPH du Rhône interviendra au prix de 774 800 €, comprenant une décote de 179 775 € relative à la participation de la Communauté urbaine à la démolition des bâtiments.

En parallèle, l'OPH du Rhône cède à la Communauté urbaine 2 parcelles de terrain nu situées rue Pasteur représentant une superficie totale de 287 mètres carrés. La cession des parcelles de l'OPH du Rhône à la Communauté urbaine se fera à titre gratuit.

Par ailleurs, afin de permettre à l'OPH du Rhône de démarrer les travaux, il est inscrit au compromis que ce dernier aura la jouissance anticipée des terrains en cause dès la décision de ce Bureau.

Le dossier n° B-2013-4231 à Lyon 2° concerne la reconversion du site de l'Hôtel Dieu. Je vous demande de prendre acte des résultats de l'enquête publique réglementaire, de prononcer, après constatation de la désaffectation, le déclassement en volume d'une partie du quai Jules Courmont à Lyon 2°, lequel volume 2 rampe d'accès au parking comprenant l'ensemble de l'ouvrage permettant l'accès au parc de stationnement est issu de l'état descriptif de division en volumes établi le 16 janvier 2013 par le Cabinet Operandi, parcelle cadastrée AL 37 pour une surface de 366 mètres carrés. Il s'agit d'approuver la cession aux HCL, pour un montant de 27 450 €, d'une emprise de 366 mètres carrés et d'autoriser monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

Le dossier n° B-2013-4232 à Lyon 3°concerne le déclassement et la cession, à titre gratuit, à la Ville de Lyon, d'une partie du domaine public communautaire située 58, rue Saint-Maximin. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit de la Commune de Lyon, l'emprise d'une surface de 5 mètres carrés. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement.

Plusieurs réseaux passent sous ou à proximité immédiate de l'emprise à déclasser. Leur dévoiement éventuel sera à la charge de la Commune. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation assurées par la rue Saint-Maximin, la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la Communauté urbaine céderait ce bien, libre de toute location ou occupation, à titre gratuit.

Le dossier n° B-2013-4236 à Sathonay Camp concerne, dans le cadre de la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Castellane, la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), aménageur, qui doit acquérir de la Communauté urbaine

de Lyon un terrain nu d'une superficie de 2 846 mètres carrés. Ce terrain est actuellement affecté pour partie à un accès chantier et pour partie à un parking provisoire ouvert au public. Cette emprise appartient donc au domaine public communautaire et il convient donc de procéder à son déclassement. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de différents réseaux sous ou à proximité immédiate de l'emprise à déclasser. Leur dévoiement éventuel sera à la charge exclusive de la SERL.

Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, la présente opération a été dispensée d'enquête publique et conformément au traité de concession avec la SERL, la Communauté urbaine lui céderait donc la parcelle libre de toute location ou occupation, au prix de 96 000 € hors taxes, admis par France domaine. Un nouveau déclassement de la parcelle cadastrée AE 542 doit donc être prononcé et la cession doit de nouveau être approuvée.

Le dossier n° B-2013-4261 concerne une étude d'opportunité et de fonctionnement pour la création, la modification et la conception des aménagements des carrefours à feux sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

II s'agit d'un marché d'études pour l'année 2013 et, éventuellement 2014, 2015 et 2016 par reconduction expresse, pour un montant total de 1 817 920 €. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 mai 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Ceryx Trafic system. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

M. le Vice-Président RIVALTA: Je profite de cette décision (celle attribuant un marché d'études de carrefours à feux à Ceryx) pour demander de bien prévoir en amont les dispositifs permettant la priorisation aux transports en commun dans les carrefours à feux. Beaucoup de carrefours actuels n'intègrent pas cette faculté et sont problématiques pour le SYTRAL.

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie, faites le bon choix !

M. le Vice-Président ABADIE : Je vais demander à nos services de vérifier ce que vient de dire monsieur le Vice-Président Rivalta.

Le dossier n° B-2013-4262 à Feyzin concerne un marché de travaux de plantations relatif à l'aménagement de la tranche 2 du quartier du Carré Brûlé. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 mai 2013, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Rhône Jardin service/ Nature pour un montant de 486 576,19 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4263 à Fleurieu sur Saône concerne un marché de travaux de voirie et de béton désactivé pour la requalification du Centre Bourg. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 mai 2013, a classé les offres et choisi la solution variante du groupement d'entreprises Eurovia Lyon/De Filippis pour un montant de 466 429,21 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4265 à Lyon 4° concerne un marché de voirie-eaux pluviales pour l'aménagement de la place des Tapis. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance

du 3 mai 2013, a classé les offres et choisi celle du groupement Eurovia/De Filippi pour un montant de 1 748 948,28 €. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché,

Le dossier n° B-2013-4266 à Lyon 4° concerne un marché des espaces verts et mobilier urbain pour l'aménagement de la place des Tapis. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 mai 2013, a classé les offres et choisi celle de la société Espaces verts des Monts d'Or pour un montant de 433 689,26 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4267 à Lyon 4° concerne un marché de revêtement en béton pour l'aménagement de la place des Tapis. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 mai 2013, a classé les offres et choisi celle de la société ASTEN pour un montant de 325 691,19 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4269 à Vaulx en Velin concerne un marché voirie et réseaux divers pour l'aménagement de la place Péri-Allende. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 mai 2013, a classé les offres et choisi celle du groupement Moulin TP/Serpollet pour un montant de 3 300 547,43 \in TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4270 à Vaulx en Velin concerne un marché de plantations pour l'aménagement de la place Péri-Allende. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du17 mai 2013, a classé les offres et choisi celle de la société Tarvel pour un montant de 963 259,25 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4271 à Vaulx en Velin concerne un marché de travaux de réseaux secs pour la réalisation du Boulevard urbain est (BUE), tronçon La Soie. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 mai 2013, a classé le offres et choisi celle du groupement Serpollet/Sorbeca pour un montant de 730 413,23 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° B-2013-4272 à Vénissieux concerne des travaux de voirie pour la requalification du chemin du Charbonnier. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 mai 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Établissement Jean Lefebvre Sud-Est pour un montant de 820 116,34 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Da Passano, n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n°B-2013-4236 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2013-4290 - Bron - Quartier Terraillon - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à la Commune de Bron, aux syndics des copropriétés privées, à Alliade habitat et à l'association Cobra - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

- N° B-2013-4291 Bron Quartier Parilly Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution de subventions à la Commune de Bron et à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône Approbation de conventions Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4292 Ecully Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution de subventions au Comité de gestion Sources-Pérollier, à Alliade habitat et à la Commune d'Ecully Approbation de conventions Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4293 Fontaines sur Saône Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône Approbation d'une convention Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4294 Meyzieu Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution d'une subvention à la Commune de Meyzieu Approbation d'une convention Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4295 Neuville sur Saône Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution d'une subvention à la Commune de Neuville sur Saône Approbation d'une convention Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4296 Oullins Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution d'une subvention à la Commune Approbation d'une convention Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4297 Pierre Bénite Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution de subventions à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, l'OPH du Rhône et à la Commune de Pierre Bénite Approbation de conventions Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4299 Saint Genis Laval Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution de subventions à Alliade habitat et à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat Approbation de conventions Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- N° B-2013-4300 Saint Priest Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution de subventions à la Commune et aux régies Pautet et Centrale immobilière Approbation de conventions Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

- N° B-2013-4301 Vaulx en Velin Grand projet de ville (GPV) Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) Programmation 2013 Attribution de subventions à Grand Lyon Habitat, Dynacité, ABC HLM, Villeurbanne Est Habitat et la Commune de Vaulx en Velin Approbation de conventions Délégation générale au développement urbain Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -
- **M. LE PRESIDENT**: Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2013-4290 à B-2013-4297 et B-2013-4299 à B-2013-4301. Monsieur Charrier, vous avez la parole.
- M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Ces dossiers concernent la programmation 2013 des conventions de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) pour les Communes de Bron, Ecully, Fontaines sur Saône, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Saint-Priest et Vaulx en Velin.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2013-4290, B-2013-4292 et B-2013-4299 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

- N° B-2013-4240 Lyon 3° Autorisation donnée à l'État de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées rue Docteur Bouchut et cadastrées AR 77 et AR 84 Délégation générale au développement économique et international Direction du foncier et de l'immobilier -
- N° B-2013-4259 Interventions en astreinte sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert Délégation générale aux ressources Direction de la logistique et des bâtiments Service de la gestion administrative et financière -
- N° B-2013-4260 Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon Marché subséquent pierre Autorisation de signer le marché Délégation générale aux ressources Direction de la logistique et des bâtiments Service de la gestion administrative et financière -
- **M. LE PRESIDENT**: Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2013-4240, B-2013-4259 et B-2013-4260. Monsieur Darne, vous avez la parole.
- **M. le Vice-Président DARNE, rapporteur :** Le dossier n° B-2013-4240 a pour objet d'autoriser l'Etat à déposer une demande de permis de construire sur des terrains appartenant à la Communauté urbaine de Lyon afin de réaliser un restaurant provisoire durant le temps de la restructuration d'un restaurant administratif.

Le dossier n° B-2013-4259 concerne une autorisation à signer un marché à renouveler avec l'entreprise Servimo sur l'astreinte des bâtiments communautaires pour un montant annuel de 50 000 € HT, renouvelable 3 ans.

Le dossier n° B-2013-4260 concerne une autorisation à signer un marché de maintenance de petits travaux sur des biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit d'un marché subséquent avec l'entreprise Maïa Sonnier pour un montant global minimum de 80 000 € HT, et maximum de 240 000 € HT pour une durée ferme de 2 ans.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

N° B-2013-4241 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4242 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4243 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'Habitat (OPH) Villeurbanne est habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4244 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4245 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n° B-2013-4162 du Bureau du 13 mai 2013 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4246 - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4247 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4248 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4249 - Accompagnement à la création de la Métropole de Lyon - Volet ressources : transferts liés à la création de la Métropole - Autorisation de signer un marché subséquent suite à une procédure d'appel d'offres de l'accord-cadre - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2013-4241 à B-2013-4249, Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Un ensemble de dossiers qui représentent 8 décisions qui comprennent 46 demandes de garanties d'emprunts pour un montant de 32 270 591 € avec 471 logements impactés.

Le dossier n° B-2013-4241 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, ces emprunts garantis à 85% concernent :

- 6 logements en PLS et PLS complémentaire (acquisition en VEFA) situés résidence "Faubourg 8" à Lyon 8°,
- 8 logements en PLS et PLS complémentaire (acquisition en VEFA) situés "Les Terrasses de la Commanderie" à Lyon 8°.

Le montant total garanti est de 1 372 850 €.

Le dossier n° B-2013-4242 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- la réhabilitation en Eco prêt et prêt réhabilitation de 49 logements situés bâtiment situés batiment B et 49 logements situés bâtiment C 39 rue Edouard Vaillant à Villeurbanne,
- 25 logements PLAI situés rue Edouard Vaillant à Villeurbanne.

Le montant total garanti est de 2 173 018 €.

Le dossier n° B-2013-4243 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'OPH Villeurbanne est habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 100 % concerne :

- 2 logements PLS (construction) situés résidence 46, boulevard du 11 novembre 1918 à Villeurbanne.

Le montant total garanti est de 400 000 €.

Le dossier n° B-2013-4244 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM 3F Habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 7 logements PLUS et 3 logements PLAI situés à Lyon 6°,
- 8 logements PLUS et 3 logements PLAI situés à Lyon 3°.

Le montant total garanti est de 2 092 257 €.

Le dossier n° B-2013-4245 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit de la décision modificative à la décision n° B-2013-4162 du Bureau du 13 mai 2013. Ce dossier a été présenté au Bureau du 13 mai 2013, mais comportait une imprécision s'agissant du délai de préfinancement. En effet, ce délai porte sur une période de 3 à 24 mois maximum et pas de 24 mois comme précisément précisé. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 6 logements PLUS et 2 logements PLAI situés à Lyon 3°.

Le montant total garanti est de 433 500 €.

Le dossier n° B-2013-4246 concerne une garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) SEM Patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 50 % concerne :

- l'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) d'un bâtiment situé 299, avenue Jean Jaurès à Lyon 7°.

Le bâtiment abritera la plateforme technologique ACCINOV, l'association s'étant engagée par signature d'un bail le 19 novembre 2011 à en devenir locataire. Ce projet initié par la

Communauté urbaine a été engagé par la filiale de la SERL IMMO qui a été transformée en la SEM Patrimoniale le 2 juillet 2012. La construction de la plateforme ACCINOV de Lyon biopôle s'inscrit dans la politique d'infrastructures dédiée à couvrir tous les maillons de la chaîne de l'innovation en infectiologie.

Le montant total garanti est de 5 350 000 €.

Le dossier n° B-2013-4247 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) SEMCODA auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 33 logements en prêts sociaux de location accession (PSLA) situés à Corbas. Le montant total garanti est de 4 044 130 €.

Le dossier n° B-2013-4248 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 1 prêt expérimental (PEX) destiné à l'acquisition amélioration de 26 logements situés à Lyon 3°,
- 1 prêt expérimental (PEX) destiné à l'acquisition amélioration de 60 logements situés à Saint Genis Laval, il s'agit d'un transfert de patrimoine de Grand Lyon habitat,
- 1 prêt expérimental (PEX) destiné à l'acquisition amélioration de 15 logements situés à Lyon 3°. Il s'agit d'un transfert de patrimoine de Grand Lyon habitat,
- 30 logements en prêts renouvellement urbain (PRU) (construction, démolition et foncier) et 10 logements PLAI (construction et foncier) à Bron,
- 23 logements PLUS et 8 logements PLAI (acquisition en VEFA et foncier) à Fevzin.
- 29 logements PLUS et 10 logements PLAI (acquisition en VEFA et foncier) à Vénissieux.
- 50 logements en prêt réhabilitation à Lyon 7°. Le montant total garanti est de 16 404 836 €.

Le dossier n° B-2013-4249 concerne une autorisation de signer un marché subséquent suite à une procédure d'appel d'offres de l'accord-cadre qui se situe dans la perspective du projet de Métropole européenne. La Communauté urbaine de Lyon souhaite bénéficier d'un accompagnement de haut niveau pour préserver ses intérêts à l'occasion des opérations de transferts qui seront justifiées par la reprise sur son territoire des compétences jusque là exercées par le Département du Rhône.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4248 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

 N° B-2013-4250 - Travaux de maintenance du réseau d'assainissement - Lots n° 1 à 18 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

N° B-2013-4253 - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Hach Lange installée sur divers sites de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence et publicité - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4254 - Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques et réalisation de prestation de maintenance sur les équipements des véhicules hydrocureurs de marque RIVARD - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée sans mise en concurrence avec l'entreprise Rivard - Direction de l'eau -

N° B-2013-4256 - Réalisation et réparation de matériels spécifiques pour le traitement des eaux usées - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4275 - Levages et manutention avec opérateur - Autorisation de signer l'avenant de transfert au profit de la Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) FOSELEV Rhône-Alpes - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT: Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n°B-2013-4250, B-2013-4253 et n° B-2013-4254, B-2013-4256, B-2013-4275. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Le dossier n° B-2013-4250 concerne des travaux de maintenance du réseau d'assainissement, lot n° 1 à 18, pour un total de 34 800 000 € sur 3 ans, une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 2 fois une année.

Le dossier n° B-2013-4253 concerne la fourniture de pièces détachées et maintenance pour instrumentation de marque Hach Lange. Il s'agit d'une procédure négociée avec mise en concurrence et publicité pour une durée ferme de 4 ans avec un total de 130 000 € HT minimum et 520 000 € HT maximum.

Le dossier n° B-2013-4254 concerne la fourniture de pièces détachées, accessoires, produits et outillages spécifiques de marque RIVARD pour des véhicules hydrocureurs. Il s'agit d'une procédure adaptée sans mise en concurrence, avec une durée ferme de 4 ans pour un montant minimum de 100 000 \in HT et maximum de 390 000 \in HT.

Le dossier n° B-2013-4256 concerne la réalisation et la réparation de matériels spécifiques pour le traitement d'eaux usées. Il s'agit d'une procédure adaptée, pour une durée ferme de un an, reconductible 3 fois 1 année pour un montant minimum de 80 000 € HT et maximum de 320 000 € HT.

Le dossier n° B-2013-4275 concerne l'autorisation de signer un avenant pour un transfert de société par actions simplifiées. La Société FOSELEV Méditerranée devient FOSELEV Rhône-Alpes SASU.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2013-4251 - Maintenance Gestion des réclamations et du courrier (GRECO) et prestations associées - Autorisation de

signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2013-4257 - Services de téléphonie mobile, y compris messagerie et transmission de données mobile, fourniture et maintenance des terminaux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2013-4302 - Décines Charpieu - Place Stépanavan - Oeuvre d'art : pavé du jardin japonais - Protocole d'accord transactionnel aux fins d'indemnisation au profit de M. Marc Pedoux, sculpteur-plasticien - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2013-4303 - Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo (Japon) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2013-4304 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Erévan (Arménie) -Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2013-4305 - Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Dounia Besson pour une mission à Alger (Algérie) -Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

M. LE PRESIDENT : Mme la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2013-4251, B-2013-4257, B-2013-4302 et B-2013-4305. Madame Frih, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur, en remplacement de Mme la Vice-Présidente FRIH, absente : Madame la Vice-Présidente Frih m'a demandé de présenter les dossiers à sa place.

Le dossier n° B-2013-4251 concerne la maintenance du logiciel Gestion des réclamations et du courrier (GRECO) avec la société COHERIS. La commission permanente d'appel d'offres a attribué le marché à l'entreprise COHERIS pour un montant de 120 000 € annuel, reconductible 3 fois.

Le dossier n° B-2013-4257 concerne un marché pour la téléphonie mobile. La commission d'appel d'offres a attribué le marché à l'entreprise BOUYGUES TELECOM. Le montant annuel minimum est de 300 000 \in HT et maximum de 1 200 000 \in HT pour 2 ans.

Le dossier n° B-2013-4302, à Décines Charpieu concerne un protocole d'accord transactionnel aux fins d'indemnisation au profit de M. Marc Pedoux, sculpteur-plasticien qui a vu son œuvre détruite. Le montant de l'indemnisation s'élève à 13 000 €.

Le dossier n° B-2013-4303 concerne un mandat spécial accordé à Mme le Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo du 27 au 31 mai 2013.

Le dossier n°B-2013-4304 concerne un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Julien-Laferrière pour une mission à Erévan.

Le dossier n° B-2013-4305 concerne un mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Dounia Besson, en remplacement de M. le Vice-Président Julien-Laferrière, pour une mission à Alger.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE, en remplacement de Mme la Vice-Présidente FRIH, absente.

N° B-2013-4252 - Maîtrise d'oeuvre sociale pour l'habitat spécifique sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2013-4298 - Rillieux la Pape - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2013 - Attribution de subventions à Erilia, Dynacité et à la Commune - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT: Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2013-4252 et B-2013-4298. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur: Le dossier n° B-2013-4252, concerne l'approbation de l'accord cadre concernant le suivi du protocole sur l'habitat spécifique engagé dans le cadre du programme départemental pour le logement des personnes défavorisées conduit par le Conseil général dont la Communauté urbaine de Lyon finance un certain nombre d'actions dans le Rhône. Il s'agit de relever les résultats de l'appel d'offres concernant les opérateurs sociaux qui vont intervenir dans les 4 ans qui viennent sur ces questions d'habitat spécifiques, en l'occurrence, les opérations hors logement social traditionnel, hors habitat privé qui concernent les résidences sociales, les foyers et les aires des gens du voyage.

Le dossier n° B-2013-4298 à Rillieux la Pape concerne le versement d'une participation financière de la Communauté urbaine de Lyon d'un montant de 86 500 € aux maîtres d'ouvrage des actions à mener dans le cadre de la GSUP sur la Commune de Rillieux la Pape pour l'année 2013.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité, M Charrier n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4298 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

 \mbox{N}° B-2013-4255 - Maintenance et assistance technique sur les équipements auxiliaires de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-Sud - 5 lots - Autorisation de signer les lots n° 1, 3 et 5 à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-4258 - Reprise des papiers et des cartons provenant des déchèteries - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-4264 - Givors - Grigny - Exploitation des déchèteries de Givors et de Grigny et du quai de transfert des déchets

ménagers de Givors - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-4274 - Marché de maintenance des analyseurs en continu des effluents gazeux de l'usine de traitement de valorisation énergétique Lyon-Sud et fourniture de pièces de rechange - Autorisation de signer un avenant de transfert au profit de la société SICK - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Besson rapporte les dossiers n° B-2013-4255, B-2013-4258, B-2013-4264 et B-2013-4274. Madame Besson, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente BESSON, rapporteur: Le dossier n° B-2013-4255 concerne la maintenance et l'assistance technique sur les équipements auxiliaires de l'unité traitement et de valorisation énergétique Lyon-Sud. 5 lots sont concernés. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer les lots n° 1, 3, et 5 à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2013-4258 concerne la reprise des papiers et des cartons provenant des déchèteries. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2013-4264 à Givors, Grigny concerne l'exploitation des déchèteries et du quai de transfert des déchets ménagers de Givors. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2013-4274 concerne un marché de maintenance des analyseurs en continu des effluents gazeux de l'usine de traitement de valorisation énergétique Lyon Sud et fourniture de pièces de rechange. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un avenant de transfert au profit de la société SICK.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur: Mme la Vice-Présidente BESSON.

 \mbox{N}° B-2013-4268 - Lyon 8° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4273 - Villeurbanne - Secteur Grandclément 1 - Aménagement - Mission d'expertise d'études et de conseils - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

 \textbf{N}° **B-2013-4276** - Lyon 7° - Parc Blandan - Entités esplanade et douves - Aménagement - Lot n° 2 : structures métalliques-serrurerie - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4277 - Lyon 7° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Bon Lait - Mandat travaux primaires - Requalification des rues Félix Brun et Clément Marot - Lot n° 2 : éclairage-équipe-

ment - Autorisation de signer l'avenant de transfert au profit de la société Colas Rhône-Alpes Auvergne - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT: Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2013-4268, B-2013-4273, B-2013-4276, B-2013-4277. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent : Le dossier n° B-2013-4268 à Lyon 8° concerne les travaux d'aménagement de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord.

Le dossier n° B-2013-4273 à Villeurbanne concerne l'aménagement du secteur Grandclément 1. Il s'agit de confier une mission d'expertise d'études et de conseils à l'Agence Nicolas Michelin et associés.

Le dossier n° B-2013-4276 à Lyon 7° le Parc Blandan et l'aménagement -Lot n° 2- pour réaliser la clôture de séparation entre le grand bâtiment de casernement et l'esplanade.

Le dossier n° B-2013-4277 à Lyon 7° concerne la ZAC du Bon Lait et la requalification des rues Félix Brun et Clément Marot. Il s'agit d'un avenant de transfert au profit de la société Colas Rhône-Alpes Auvergne.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Da Passano, n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4277 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur: M. le Vice-Président CLAISSE, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent.

N° B-2013-4278 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer un avenant à la convention de mécénat entre Vinci construction, Pitance, CBR et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4279 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat entre Veolia eau et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4280 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet Art public - Approbation de l'avenant à la convention de mécénat entre Espace expansion groupe Unibail Rodamco et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4281 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat entre Electricité de France (EDF) et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4282 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat entre Apicil Prévoyance et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4283 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat Club des partenaire entre Rhône Saône Développement et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4284 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Approbation de l'avenant à la convention de mécénat entre Cardinal Investissement et la Communauté urbain de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4285 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art Public - Autorisation de signer l'avenant à la convention de mécénat Club des partenaires entre Serge Ferrari SA et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4286 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre La Poste et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4287 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre la société Vicat et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4288 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat Club des partenaires entre la société Tarvel et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

 $\mbox{N° B-2013-4306}$ - Lyon 5° - Rives de Saône - Débouché de la passerelle du Palais de Justice - Travaux lot n° 5 : éclairage public - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-4307 - Lyon 5° - Rives de Saône - Débouché de la passerelle du Palais de Justice - Travaux lot n° 3 : revêtements de sols et bassins en pierre naturelle - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

 $\mbox{N° B-2013-4308}$ - Lyon 4° - Caluire et Cuire - Rives de Saône - Aménagement du chemin nature - Travaux lot n° 3 : ouvrages fluviaux et structures métalliques - Travaux lot n° 5 : génie végétal confortement de berges - Autorisation de signer 2 avenants n° 1 aux marchés publics - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2013-4278 à B-2013-4288, B-2013-4306 à B-2013-4308. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Les dossiers n° B-2013-4278 à B-2013-4285 concernent l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer les avenants aux conventions de mécénat entre la Communauté urbaine de Lyon et Véolia eau, Vinci construction, Pitance, CBR, Espace expansion groupe Unibail Rodamco, Electricité de France, Apicil Prévoyance, Club des partenaires entre Rhône Saône Développement, Cardinal Investissement, Serge Ferrari SA. Il s'agit d'avenants concernant la prolongation de la durée des conventions de partenariat.

Les dossiers n° B-2013-4286 à B-2013-4288 concernent l'approbation de nouvelles conventions de mécénat entre la Communauté urbaine de Lyon et La Poste, la société Vicat, la société Tarvel.

Je donne la parole à Mme la Vice-Présidente Gelas qui souhaiterait compléter ces propos sur les mécénats.

Mme la Vice-Présidente GELAS : Pour information, en termes de mécénat, le soutien financier s'élève à 920 000 €. Les prévisions sont plutôt optimistes pour les mois à venir avec un budget prévisionnel d'un montant de 1 500 000 €.

M. le Vice-Président CRIMIER: Les dossiers n° B-2013-4306 et B-2013-4307 concernent les Rives de Saône. Il est proposé de signer 2 avenants relatifs au débouché de la passerelle du Palais de Justice sur les lots n° 3 et 5 : éclairage public et revêtements de sols et bassins en pierre naturelle. Il s'agit pour ces 2 avenants d'adaptation due à la demande du service de l'architecture des Bâtiments de France et d'aléas géotechniques avec des montants respectivement de 40 406,90 € HT et 126 506.81 € HT.

Le dossier n° B-2013-4308 concerne 2 avenants sur les lots n° 3 et 5 pour l'aménagement du chemin nature à Caluire. Ce sont des prestations supplémentaires pour des aléas hydrologiques et géotechnique dus notamment aux crues et quelques mesures de protection de la nature qui ont été demandées pour 2 avenants d'un montant respectivement de 213 245,60 \in HT et 94 793,63 \in HT.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2013-4289-Opération numéro vert ambroisie-Attribution d'une subvention au Département du Rhône pour l'année 2013-Approbation d'une convention - Délégation générale au développement urbain-Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Reppelin rapporte le dossier n° B-2013-4289. Monsieur Reppelin, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président REPPELIN, absent : le dossier concerne l'opération numéro vert ambroisie et il est proposé de verser une subvention de 12 000 € au Département du Rhône pour cette opération qui fonctionne de juin à septembre. Il est vrai qu'il s'agit d'un véritable fléau qui touche l'ensemble de la population. Monsieur le Vice-Président Darne n'a pas l'air d'accord, il n'est peut être pas concerné par cette allergie.

M. LE PRESIDENT : Ce dossier fait tousser monsieur le Vice-Président Darne !

M. le Vice-Président DA PASSANO : Si je peux me permettre, on a mis en place ce numéro vert sur le principe du cofinancement, la Communauté urbaine s'associe au Département du Rhône avec une répartition de 50 % des frais estimés pour un total de 24 000 €.

M. LE PRESIDENT: Pas d'opposition?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur: Mme la Vice-Présidente VULLIEN, en remplacement de M. le Vice-président REPPELIN, absent.

N° B-2013-4309 - Fourniture de denrées alimentaires comprenant un lot équitable - Lot n° 1 : Fourniture de produits d'épicerie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources -Direction des affaires juridiques et de la commande publique

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crédoz rapporte le dossier n° B-2013-4309. Monsieur Crédoz, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRÉDOZ, rapporteur : Le dossier concerne un marché à bons de commande de fourniture de produits d'épicerie pour une durée de 4 ans avec la société TRANSGOURMET pour un montant minimum de $80~000 \in HT$ et maximum de $320~000 \in HT$.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRÉDOZ.

La séance est levée à 12 heures 10.